

Le plagiat dans les travaux



DES INTELLECTUELS CRITIQUES ET RIGoureux

Voilà ce que nous souhaitons comme profil pour les diplômés des études supérieures : des étudiants qui appuient leurs arguments sur des sources d'information valides, qui citent ces sources selon les codes en vigueur dans leur discipline, qui se situent par rapport aux positions d'autrui en distinguant les idées qui leur appartiennent et celles énoncées par les autres...

Or, de plus en plus souvent, les travaux rédigés par les étudiants révèlent une compilation de passages copiés-collés à partir d'Internet (sans citation des sources), des reformulations sans mention des auteurs, des bibliographies incomplètes...

Par plagiat, nous entendons **l'absence de citation des sources**, qui a pour effet de faire passer le texte d'autrui pour le sien. Nous nous situons ici dans un cadre pédagogique : notre finalité est la qualité de la formation des étudiants, et non dans un cadre juridique (respect du droit d'auteur).

Copiés-collés, mauvaise citation des sources... Comment le prévenir et y réagir ?

I. Les causes du plagiat

Il y a toujours eu, et il y aura toujours, des étudiants qui cherchent à tricher. Ce genre de plagieurs-fraudeurs n'est pas nouveau et ce n'est pas à eux que nous consacrons ce Mémo.

Par contre, une analyse des cas de plagiat, de plus en plus fréquents dans les universités, met en lumière une série de raisons qui se combinent les unes aux autres :

Une habitude culturelle Web 2.0

Pour les jeunes qui réalisent aujourd'hui leurs études, Internet représente une mine d'informations en tous genres, dans laquelle il est normal de puiser. Musiques, photos, vidéos, quiz humoristiques... tout se partage et s'échange selon le principe du partage « je prends et j'offre ». Dans leurs représentations, pourquoi serait-ce différent pour le texte ? Pourquoi la rédaction d'un travail universitaire ne répondrait-elle pas au même principe : « je copie et je colle » ?

Une difficulté à percevoir le caractère relatif des savoirs

Des études le montrent : les étudiants entament leur parcours universitaire avec des croyances naïves sur la nature du savoir et sur son processus d'élaboration. Ainsi, en début d'études supérieures, nombreux sont-ils à croire qu'un savoir est « vrai », reflet exact d'une réalité et établi une fois pour toute. Ce n'est qu'avec la confrontation à des enseignants différentes, à des points de

vue divergents, avec l'appropriation progressive d'une discipline... qu'ils évolueront vers des conceptions du savoir davantage relatives. Ainsi, si les savoirs sont considérés comme des faits non discutables, pourquoi serait-il important de préciser qui dit quoi ?

Un manque de maîtrise des règles et des normes de citation

La compétence en recherche d'information et en citation des sources est complexe ; elle nécessite d'être travaillée et corrigée à plusieurs reprises avant d'être maîtrisée. Or, rares sont les enseignants qui se sentent responsables d'enseigner ces démarches à leurs étudiants : chacun se dit que le voisin va le faire, car lui-même a déjà suffisamment à faire avec « sa » matière. Sur un parcours universitaire, combien de fois un étudiant reçoit-il de feedback sur sa manière de rédiger et de citer ses sources ?

Des travaux pas toujours motivants

Et oui, il faut aussi reconnaître que parfois, les consignes des travaux à rédiger ne stimulent pas l'implication personnelle des étudiants. Peuvent-ils choisir un thème qui les intéresse plus particulièrement ? Sont-ils invités à donner un point de vue personnel ? La controverse est-elle valorisée, y compris par rapport au point de vue du professeur ? Ou une simple synthèse-juxtaposition peut-elle faire l'affaire ?

2. Comment prévenir le plagiat

Certaines actions peuvent facilement être mises en place au sein des cours :

- ♦ Des rappels récurrents sur l'importance, dans la qualité de la formation universitaire, de citer correctement ses sources ;
- ♦ Des mises en évidence des controverses, débats scientifiques, points de vue divergents... Ainsi, quand l'étudiant aura bien compris que tout savoir est relatif à un contexte donné, il percevra mieux l'importance d'identifier l'auteur d'une opinion.
- ♦ Une explicitation des normes de citation que vous attendez : quel système d'appel dans le texte, comment rédiger la bibliographie... Des outils de référence existent à ce propos (voir ci-dessous, Infosphère par exemple).
- ♦ Un avertissement sur les sanctions que vous adopterez en cas de plagiat repéré dans un travail.

Les mesures de prévention n'ont de réel sens que si vous adoptez une vigilance systématique au plagiat lors de la correction des travaux. Règle annoncée mais non vérifiée est rarement respectée !

- ♦ Utiliser un logiciel de détection du plagiat peut vous aider à adopter une vigilance systématique et équitable (la même pour tous les étudiants). L'UCL en met un à votre disposition (voir sur www.uclouvain.be/plagiat)

3. Comment réagir ?

La première réaction à mettre en place est... de réagir ! Prendre contact avec l'étudiant, ne pas laisser passer, même s'il y a des tas de bonnes raisons de ne rien faire : vous n'avez pas le temps, «votre» matière

a l'air bien apprise, il est peu agréable de contacter un étudiant à ce sujet...

Si, dans son parcours universitaire, un étudiant ne se voit jamais dire qu'il cite incorrectement ses sources, comment peut-il s'améliorer ?

1. Contacter l'étudiant

Un email, un rendez-vous dans votre bureau... et une discussion avec l'étudiant sur les raisons pour lesquelles il n'a pas (suffisamment) cité ses sources.

2. Interpréter le plagiat

Votre réaction doit être adaptée au cas que vous traitez : un plagiat dans un travail de Bac 1 ou Bac 2 n'équivaut pas à un plagiat dans un mémoire; 2 paragraphes copiés-collés et non cités n'ont pas le même degré de gravité que la moitié des pages d'un travail etc.

Outre votre analyse du texte de l'étudiant, votre contact avec l'étudiant vous permettra d'évaluer si celui-ci avait une intention de tricher en plagiant.

Le plagiat semble frauduleux ?

Si des indices vous font penser que l'étudiant a délibérément cherché à tricher, suivez le règlement des études et des examens en matière de sanction académique et disciplinaire.

Le plagiat semble lié à un manque de maîtrise des compétences de citation ?

A cause pédagogique, réaction pédagogique :

- ♦ soit une réaction formative : demander à l'étudiant d'améliorer son travail et de le soumettre à nouveau ; lui demander de réaliser un autre travail sur un nouveau sujet...

- ♦ soit une réaction académique : diminuer la note de l'étudiant de quelques points car la qualité de son travail est entachée par le manque de citation ; ne pas accepter son travail pour la session d'examen en cours et lui demander de se représenter à la session suivante...

3. Dans tous les cas, transmettre, pour info, le cas de plagiat au Vice-recteur aux affaires étudiantes ! Il peut ainsi assurer un monitoring global sur la problématique dans l'université.

REFERENCES :

Portail UCL : Le plagiat nuit gravement à la qualité de la formation : <http://www.uclouvain.be/plagiat>

Romainville, M. et service de pédagogie universitaire des FUNDP. *Les croyances épistémiques des étudiants*. Revue RESEAU, n°47, janvier 2001.

<http://www.fundp.ac.be/det/spu/revue-reseau/numeros-reseau-44-51/reseau47/>

POUR ALLER PLUS LOIN :

Bergadaà, M. (Université de Genève) : Internet : Fraude et déontologie selon les acteurs universitaires

<http://responsable.unige.ch/>

Infosphère, tutoriel d'apprentissage de la recherche d'information et de la citation des sources

<http://www.uclouvain.be/sites/infosphere/>